



## Plus que quelques jours pour répondre à l'appel à projets régional « ESSentiel·les pour demain », dédié aux structures de l'économie sociale et solidaire et aux tiers-lieux

Elaboré en coopération avec le Conseil régional des Jeunes de Nouvelle-Aquitaine, l'appel à projets régional « ESSentiel·les pour demain » est ouvert jusqu'au 11 juin inclus. Il s'agit de soutenir les projets de transitions environnementales et sociales, et de l'économie sociale et solidaire.

### Quels sont ses objectifs ?

Les projets devront s'inscrire dans les orientations de la politique du Conseil régional en matière d'**économie sociale et solidaire**, et répondre au moins à une des **6 ambitions de Néo Terra**, sa feuille de route pour accélérer les transitions écologique et énergétique : **ressources naturelles, solidarités, agriculture et alimentation, économie, mobilité et habitats, santé**.

### A qui s'adresse-t-il ?

Les structures de l'**économie sociale et solidaire**, telle que définie par la loi du 31 juillet 2014, et les tiers-lieux référencés par la Coopérative Tiers-lieux, dont le siège social est en Nouvelle-Aquitaine, sont éligibles.

Toutes les informations, les conditions, le formulaire d'inscription en ligne sont à retrouver sur <https://www.jadoteunprojet.com/>

### Comment les projets seront-ils financés ?

Le financement des projets intervient dans le cadre d'une **campagne de financement participatif avec la plateforme « J'adopte un projet »**. Concrètement, pour chaque euro donné au projet dans le cadre d'une campagne de financement participatif, la Région verse un montant équivalent. Les dons des citoyens sont ainsi multipliés par le soutien financier du partenaire public.

Les campagnes de financement participatif avec abondement se dérouleront du 8 septembre au 3 novembre 2025. Pour cet appel à projets, la **Région Nouvelle-Aquitaine a réservé la somme de 60 000 euros**.



**APPEL À PROJETS**  
*ESSENTIELLES POUR DEMAIN*  
STRUCTURES DE L'ESS ET TIERS-LIEUX  
CANDIDATEZ  
jusqu'au 11 JUIN 2025



DONNONS AUX CITOYEN·NE·S  
LE POUVOIR D'AGIR  
Appel à projets co-construit avec  
le Conseil Régional des Jeunes  
de Nouvelle-Aquitaine

## Qu'est-ce que l'abondement participatif ?

La Région Nouvelle-Aquitaine encourage le développement du financement participatif des projets portant de nouveaux modes de travail, de production ou encore de consommation. **Depuis 2023, en partenariat avec la plateforme de financement participatif « J'adopte un projet », la collectivité régionale porte le dispositif d'abondement participatif pour soutenir les projets de l'économie sociale et solidaire.**

Celui-ci repose sur 3 piliers :

- **Mobiliser la participation citoyenne pour les structures de l'économie sociale et solidaire** et offrir aux porteurs de projets de nouvelles sources de financement ;
- **Réunir les citoyens, acteurs privés et publics** autour du développement des structures accompagnées, pour la création de nouveaux projets par exemple ;
- **Compléter l'offre de financement locale** en dons et subventions, en s'inscrivant dans une dynamique collective.

Contact presse :

Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)